

Société

Le sexisme à l'hôpital est toujours d'actualité mais des acteurs s'attèlent à y remédier

Publié le 26/10/20 - 16h23

93% des médecins hospitaliers ont déjà fait le constat d'une situation discriminante à l'égard des femmes. C'est ce que dévoile une enquête de l'association Donner des Elles à la Santé. Une initiative parmi d'autres pour faire avancer l'égalité entre femmes et hommes dans le secteur. Une politique de transparence des carrières est nécessaire.



330. C'est le nombre de professionnelles de santé qui ont signé fin septembre la [tribune](#) "*Les discriminations et vexations doivent cesser, aussi bien pour les femmes médecins que pour l'avenir de l'hôpital*" dans le quotidien *Le Monde*. 330 professionnelles, des femmes uniquement, qui dénoncent une réalité encore prégnante : le sexisme à l'hôpital. D'autres initiatives ont aussi émergé, comme celle du syndicat Jeunes médecins, qui a formulé fin septembre 14 propositions pour lutter contre ce type d'inégalité (lire notre [article](#)). Pourquoi ce secteur est-il particulièrement touché par le sexisme et la misogynie ? L'association Donner des Elles à la santé s'est justement donné pour mission de comprendre ce phénomène — notamment grâce à une étude réalisée en partenariat avec l'Institut Ipsos — et surtout d'y remédier.

De l'idée de mener une réflexion collective, incluant des hommes mais aussi des femmes, est née un collectif de dix-sept personnes, regroupant à la fois personnels hospitaliers, du public et du privé, mais aussi issus des entreprises en santé. "*L'idée de départ est de réfléchir à comment donner un environnement favorable aux femmes pour l'accomplissement de leur carrière. On remarque que l'hôpital a beaucoup de retard. Le regard des entreprises apporte beaucoup*", explique Géraldine Pignot, chirurgienne urologue à Marseille (Bouches-du-Rhône) et présidente de l'association. En cause notamment, les difficultés d'accès aux postes à responsabilités pour les femmes en milieu hospitalier. C'est l'un des éléments concrets constatés par le collectif devenue association début octobre.

Des codes à réinventer

C'est un fait, désormais la moitié des effectifs de praticiens à l'hôpital sont des praticiennes. Cette réalité doit concilier avec l'histoire d'une profession historiquement masculine. *"On constate la présence d'un code culturel très virile. Il s'agit d'une profession difficile et qui a besoin de soupape. Classiquement, les femmes ont longtemps été les soupapes des hommes à l'hôpital et dans tous les métiers"*, raconte Astrid Chevance, interne en psychiatrie, doctorante en épidémiologie. L'arrivée massive des femmes a donc été *"un choc"*. *"La profession doit inventer de nouveaux codes pour pouvoir intégrer l'ensemble des praticiennes et praticiens. Il faut une transversalité pour que tout le monde puissent se réapproprier la culture médicale. Cela se fera avec les hommes et non contre eux. Des choses restent à inventer"*, poursuit la psychiatre. Il faut donc à son sens voir l'arrivée des femmes comme une opportunité d'amélioration de la profession et *in fine* de la relation avec le patient. *"Car une partie des patients sont des femmes, elles gagneraient aussi à être mieux comprises"*, conclut la professionnelle.

Un problème "systémique"

Comment quantifier les inégalités entre femmes et hommes ? Pour objectiver cette réalité, Donner des Elles à la santé s'est associée à l'Institut Ipsos pour lancer une enquête, dévoilée le 6 octobre. Le questionnaire a été préparé avec Astrid Chevance, interne en psychiatrie, doctorante en épidémiologie et qui dispose d'un bagage en sciences sociales. Il portait sur la discrimination, les violences sexuelles et le sexisme en général et se destinait uniquement aux professionnels hospitaliers. Cinq cents personnes représentatives de toutes les disciplines et des régions ont ainsi été interrogées. Les résultats sont accablants. 93% des médecins hospitaliers ont déjà fait le constat d'une situation discriminante à l'égard des femmes dans le milieu hospitalier. Un avis partagé à la fois par les femmes (97%) mais aussi par les hommes (89%). La prise de conscience existe donc bel et bien. *"Cela montre qu'il s'agit bien d'un problème systémique"*, souligne Astrid Chevance.

Le moment clé de la maternité

Près de la moitié des femmes interrogées (47%) qui ont au moins un enfant estiment qu'elles ont trouvé un frein en la maternité pour l'avancement de leur carrière. *"Elles nous font part des difficultés de jongler entre vie personnelle et professionnelle et c'est pour elles une véritable source de frustration"*, complète Astrid Chevance. La maternité serait donc un moment charnière des inégalités entre hommes et femmes. D'autant, explicite également l'enquête, que la paternité semble avoir, elle, peu d'impact sur les carrières. Quand une femme mère sur deux avoue qu'elle travaillerait plus si elle était déchargée des contraintes des familiales, c'est le cas pour seulement un père sur trois. 36% des femmes interrogées ayant un enfant indiquent même avoir modifié leur parcours professionnel en raison de leur charge familiale.

Cette prise de conscience est-elle pour l'heure suivie d'effets ? Le reste de l'enquête témoigne que non. Tandis que les femmes représentent une majorité des effectifs de praticiens hospitaliers (PH), soit 52%, elles ne sont que 16% à occuper des postes à responsabilités. En outre, seuls 19% des praticiens hospitaliers-praticiens universitaires (PU-PH) sont des femmes. *"On voit clairement qu'alors qu'elles représentent le gros des troupes, les femmes n'ont pas accès aux responsabilités"*, souligne Astrid Chevance. Et cette dernière d'interroger : *"quel impact a le sexisme dans la faible représentation des femmes parmi ces postes ?"*

“ On voit clairement qu'alors qu'elles représentent le gros des troupes, les femmes n'ont pas accès aux responsabilités.”

Astrid Chevance, psychiatre

À l'origine : les études de médecine

Pour le comprendre, il faut revenir au tout début du parcours professionnel. Cette enquête met en lumière que les discriminations commencent très tôt dans les études. C'est même au moment de l'externat que les discriminations touchent une femme médecin sur deux. Au passage, il est à noter que ces questions ne sont pas abordées lors des études de santé. L'association propose entre autres une sensibilisation, dès ces études, aux stéréotypes de genres.

Ces phénomènes, loin de diminuer avec les années, s'amplifient au contraire. Ils atteignent leur plus haut niveau aux premières années de carrière, pour près de six femmes sur dix. Une situation qui perdure ensuite tout au long de la carrière pour plus d'une femme sur deux, au travers de formes de dévalorisations professionnelles. Ainsi, pour 59% des femmes interrogées, leurs capacités ont déjà été *a priori* remises en doute. *"Au début des carrières, on ne s'en rend pas compte car finalement étudiantes ou jeunes médecins, on est en bas de la hiérarchie et pas spécialement en compétition avec les collègues masculins pour les postes à responsabilité, la confrontation est plus tardive"*, décrit Géraldine Pignot.

Zoom sur les violences sexistes et sexuelles

82% des femmes médecins déclarent avoir déjà été victimes de comportements sexistes ou de harcèlements. 32% indiquent avoir déjà subi un geste à connotation sexuelle. Elles sont aussi plus de la moitié, 57%, à avoir subi des propos sur leurs compétences ou des questions intrusives sur leur vie sexuelle. Un quart d'entre elles ont même directement reçues des pressions pour obtenir des faveurs sexuelles.

Des réalités qui font naître chez les hospitalières une forme d'autocensure dans les carrières ou encore dans le choix de leur spécialité. *"Les femmes y réfléchissent à deux fois avant de se lancer dans des spécialités majoritairement masculines, c'est le cas par exemple de la chirurgie ou de la cardiologie"*, note Astrid Chevance.

“ *"Nous sommes à un stade où il faut sortir du constat et se demander concrètement : que fait-on maintenant ?"*
Géraldine Pignot, chirurgienne urologue

Face à ces constats, des actions émergent au niveau local au sein même des établissements. C'est le cas notamment au CH de Béziers (Hérault) où une charte pour l'égalité professionnelle est en place. L'enquête montre que ces initiatives gagneraient à être mieux connues. Ainsi, seulement 6% des sondés ont connaissance des mesures pour favoriser l'égalité professionnelle dans leur établissement. Pourtant les attentes sont fortes. *"Nous sommes à un stade où il faut sortir du constat et se demander concrètement : que fait-on maintenant ?"* interroge Géraldine Pignot. C'est l'ambition de l'association. Elle a par conséquent profité de ce sondage pour "tester" quelques idées.

Agir et "briser le plafond de verre"

Pour 80% des femmes médecins interrogées, il est par exemple essentiel de remplacer systématiquement les congés maternité. Ce qui implique, souligne l'association, une politique globalement plus volontariste. 65% des femmes jugent essentielle également l'instauration d'une politique transparente des carrières. Il faut donc des actions tout au long du parcours professionnel des femmes. *"On constate encore et toujours des écarts de salaires à poste égal, alors qu'il existe dans la fonction publique hospitalière des grilles ! Il faut briser le plafond de verre"*, illustre Astrid Chevance. L'association entend être porteuse de ces propositions. Elle s'impliquera également dans la *"transformation des regards"* tant des professionnels de santé que des patients et de la société, pour *"déssexualiser certains métiers et les sortir des stéréotypes habituels"*.

Ce baromètre sera renouvelé dans un an pour mesurer l'évolution de ces phénomènes. Parmi les actions concrètes envisagées,

Donner des Elles à la santé portera prochainement une charte pour l'égalité à l'hôpital, sur le modèle de celle en place au CH de Thuir (Pyrénées-Orientales), ainsi qu'une deuxième charte sur la visibilité médiatique des femmes. "*Nous voulons faire des CH qui innovent en la matière de véritables laboratoires. Nous veillerons aussi à faire appliquer la loi*", note Astrid Chevance. Un événement "*d'envergure nationale*" est enfin envisagé, si les conditions sanitaires le permettent, en 2021.

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>